

De la synodalité à l'œcuménisme... ou de l'œcuménisme à la synodalité ?

Vivre l'unité dans la diversité.

(Marie-Christine Hazaël-Massieux)

« Laissez-vous renouveler par la transformation spirituelle de votre pensée. Revêtez-vous de l'homme nouveau, créé, selon Dieu, dans la justice et la sainteté conformes à la vérité » (Ephésiens 4, 23-24).

Introduction : un petit bilan terminologique

Il est assez complexe de proposer une définition de la synodalité¹ puisque, précisément comme nous le verrons, la définition qu'on peut en donner varie avec la culture du moment, avec la variante du christianisme concernée, et même avec le niveau auquel on se situe. Certes, comme on l'écrit dans le Document de la Commission Théologique Internationale : *La synodalité dans la vie et dans la Mission de l'Église*² – ce que le Pape lui-même aimait déjà à préciser lors de l'ouverture du Synode sur la famille (cf. *La Croix* du 17-10-2015) –, « la synodalité est le chemin que Dieu attend de l'Église au III^e millénaire ». Mais cette mention très encourageante car elle renvoie la question à Dieu, n'est pas véritablement une « définition ».

En réalité, lorsqu'il s'agit de concevoir une Église synodale, François « part du peuple des fidèles et finit par le Pape, en passant par les évêques » explique le journaliste de *La Croix*. Se référant cependant au concile Vatican II et s'appuyant sur son exhortation *Evangelii gaudium*, Jorge Bergoglio soulignait, une fois de plus la sainteté du peuple de Dieu, son *sensus fidei* (le sens de la foi³) qui « le rend infaillible en croyant ». Il parle aussi souvent du « flair » des chrétiens pour les choses de Dieu, mais il est manifeste que précisément cette définition assez personnelle du Pape, bien que fondamentale quand on parle de synodalité et d'œcuménisme, ne convainc guère des théologiens réticents face à une théologie du peuple.

Le Pape insiste : « Une Église synodale est une Église de l'écoute ». Ou encore ajoute-t-il : « Peuple fidèle, collègue épiscopal, évêque de Rome : l'un à l'écoute des autres et tous à l'écoute de l'Esprit Saint ». Sans doute attend-il du Synode des Évêques qu'il se rende disponible au Saint-Esprit. Par ailleurs, le Pape invite à exercer la synodalité à chaque niveau : du conseil pastoral au conseil presbytéral et au synode diocésain, précisant, pour ne fâcher personne :

« Le Synode des Évêques est le point de convergence de ce dynamisme d'écoute conduit à tous les niveaux de la vie de l'Église ».

1 Le mot *synode* vient du grec σύνοδος, *sunodos* ; ce terme est composé de σύν, *sun* (« avec ») et de ὁδός, *hodos* (« route »). Il évoque donc notre "faire route ensemble". On peut l'entendre clairement lorsque sont réunis pour un *synode*, des délégués d'Églises locales (formés de « pasteurs » et de laïcs), qu'ils décident bien de « faire route ensemble », et avec le Christ, en retenant les orientations à donner à la vie de l'Église. ▲

2 À lire entièrement : après de nombreux travaux entre 2014 et 2017 de la Commission Théologique internationale, le texte a été officiellement publié en 2018 :

http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/cti_documents/rc_cti_20180302_sinodalita_fr.html ; à consulter à propos de cette citation : <https://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Pour-le-Pape-la-synodalite-est-le-chemin-que-Dieu-attend-de-l-Eglise-au-troisieme-millenaire-2015-10-17-1369750>. ▲

3 Lire http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/cti_documents/rc_cti_20140610_sensus-fidei_fr.html). ▲

Nous retiendrons déjà cette importance de **l'écoute** dès qu'il s'agit de synodalité, mais aussi cette question de « **niveau** ». La *synodalité* ne concerne pas seulement les clercs réunis en assemblée, ou de façon encore plus limitative, les évêques seuls, mais elle est une réalité d'Église qui implique tout le « peuple » – dont font partie les évêques et les prêtres par leur baptême. Et parlant d'ailleurs aussi de la papauté, François souligne « la nécessité et l'urgence de penser à une conversion de la papauté » :

« Le Pape n'est pas seulement au-dessus de l'Église mais en son sein même comme un baptisé au milieu des baptisés et dans le collège épiscopal comme évêque au milieu des évêques, appelé en même temps comme successeur de l'apôtre Pierre à guider l'Église de Rome »⁴(§ 95)⁵.

On peut continuer la lecture du Document de la Commission Théologique Internationale qui précise chaque fois les interventions du Pape dans le travail de la Commission. La réécriture tente souvent de les nuancer selon une technique romaine bien éprouvée... En dernier lieu, il faut constater le peu de conséquences réelles qu'un tel texte a dans la vie de l'Église contemporaine, malgré des paroles très engageantes :

« [Comme le concile de Jérusalem [Ac 15, 4-29] « donne à voir en acte la méthode de discernement communautaire et apostolique qui est l'expression de la nature même de l'Église, mystère de communion avec le Christ dans le Saint-Esprit [...] la synodalité ne désigne pas un simple processus de fonctionnement, mais **la forme particulière sous laquelle vit et opère l'Église**⁶ » (§ 42).

Il conviendrait de continuer la lecture plus avant : (§ 43 – § 46) qui nous amènerait à ne pas oublier le rôle de l'Esprit Saint :

« Au plus profond des cœurs, le Saint-Esprit anime et façonne la communion et la mission de l'Église, Corps du Christ et Temple vivant du Saint-Esprit (cf. Jn 2, 21 ; 1 Co 2, 1-11). » (§44).

Autrement dit : « L'action de l'Esprit dans la communion du Corps du Christ et dans le cheminement missionnaire du Peuple de Dieu est le principe de la synodalité » (§ 46).

Forts de ces remarques autour de la synodalité – impliquant donc **écoute, communion, reconnaissance et présence de l'Esprit**⁷ –, essayons de cheminer vers l'Église, « Corps du Christ », « Temple de l'Esprit », quels que soient les niveaux retenus, et regardons quelques types de *synodes* dans l'Église catholique romaine.

1 La synodalité (et la collégialité) dans l'Église catholique occidentale

En entrant dans le concret de l'Église catholique occidentale, on peut constater toutefois que la synodalité n'est que peu ou pas véritablement pratiquée. Des traces de « synodalité » se manifestent

4 C'est bien d'ailleurs ce sur quoi insistait Augustin d'Hippone (Sermon 340 pour l'anniversaire de son Sacre), cité dans *Lumen Gentium* §32 : « je m'effraie d'être à vous, je me console d'être avec vous; car je suis à vous comme évêque, comme chrétien je suis avec vous; le premier titre rappelle des obligations contractées, le second, la grâce reçue ». [▲](#)

5 Voir du Pape François [Discours à l'occasion de la commémoration du 50^e anniversaire de l'institution du Synode des évêques](#) (17 octobre 2015) ; AAS 107 (2015), 1144.). [▲](#)

6 C'est nous qui soulignons. [▲](#)

7 Terme connoté de tant de contre-valeurs chrétiennes qu'il conviendrait de le redéfinir de toute urgence : la *mission* de l'Église ne repose-t-elle pas sur l'ouverture du cœur et l'accueil de l'autre? N'est-elle pas au sens propre « l'extase » qui nous fait sortir de nous-même ? [▲](#)

au niveau des évêques – au moins par les invitations et les déclarations dont on fait état. Mais est-ce vraiment une synodalité qui est à l'œuvre ? Les textes, à toute occasion, rappellent que l'évêque a tout pouvoir sur le peuple des fidèles ; et les rencontres qui ont lieu entre les évêques, plus que d'une « synodalité » sont la marque d'une certaine « collégialité » qui favorise le gommage des divergences dans les comptes rendus, en recourant à des procédés linguistiques qu'il est important de souligner, très caractéristiques d'une Église qui vise toujours une quasi-unanimité. Cela a été le cas lors du concile Vatican II – réunion importante, certes, puisqu'elle réunissait près de 2 500 évêques venus du monde entier, qu'il fallait mettre d'accord, alors qu'un accord était loin d'être prévisible tant les diversités étaient grandes. Mais le processus de contrôle des votes et les solutions proposées pour un accord peuvent être aisément expliqués par une simple analyse stylistique des textes qui ont finalement été votés. Ainsi un texte aussi important que celui qui concerne la définition de l'Église au début de *Lumen Gentium*, la *Constitution sur l'Église*, est tout à fait significatif sur ce plan. Si l'on a bien une définition, ses conséquences sur la vie de l'Église ne sont pas immédiatement manifestes à force de nuances, voire de contraintes dans l'expression pour ménager toutes les sensibilités.

« L'Église étant, dans le Christ, **en quelque sorte** le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain, elle se propose de mettre dans une plus vive lumière, pour ses fidèles, et pour le monde entier, **en se rattachant à l'enseignement des précédents Conciles**, sa propre nature et sa mission universelle » (*Lumen Gentium : Constitution sur l'Église*, 1).

Nous soulignons ici en gras les passages qui permettent toute annulation du caractère proprement révolutionnaire de l'affirmation donnée : « L'Église est dans le Christ sacrement, c'est-à-dire signe et moyen de l'union intime avec Dieu... » : ici, « en quelque sorte », suscité certainement par les réactions trop négatives de quelques évêques conservateurs, ne permet pas d'admettre la définition véritable qu'il faudrait désormais donner de l'Église, en rappelant sa dimension spirituelle fondamentale, bien avant sa dimension institutionnelle. En outre, le rattachement « à l'enseignement des précédents Conciles » (qui est effectivement un souci perpétuel des Pères assemblés en conciles ou synodes) n'est guère favorable à la découverte de « l'homme vraiment nouveau » pour nous aujourd'hui, qui est aussi la préoccupation de tout disciple du Christ. Si cette définition, même sans « références » magistérielles anciennes, génère obligatoirement des avancées importantes, des évolutions, de vraies réformes dans l'Église, il faut renoncer aux références et garder au texte toute sa détermination. Il ouvre à une évolution de la doctrine et à de nouveaux comportements adaptés au monde au sein duquel l'Église vit et agit aujourd'hui, et certainement à une autre compréhension des relations de chacun et tous avec Dieu. Cet exemple, et bien d'autres, permettent de comprendre pourquoi des chrétiens convaincus et fidèles se déclarent si souvent déçus face à l'absence de suites véritables du concile Vatican II⁸. Combien de chrétiens songent-ils que l'Église peut être un sacrement, et même le seul véritable – et ce que cela signifie pour la vie d'un chrétien ?

À force de remettre à plus tard les discussions qui « fâchent », on les abandonne. Si au lieu d'énumérer les sept sacrements dans l'Église catholique, qu'on dit « réduits à deux » chez nos frères

⁸ Certains catholiques actifs aujourd'hui, bons connaisseurs des textes du concile des années 1962-65, sont sensibles au fait qu'il demeure de nombreuses réformes à entreprendre – au point même que certains réclament un « nouveau concile » : est-ce la solution si l'on doit recourir aux mêmes processus d'avancée/recul ? Sur le « style » spécifique des documents conciliaires, on peut se reporter aux ouvrages de Christoph Theobald qui explore largement cette perspective : *La réception du concile Vatican II* (Cerf, 2009) ; ou encore *Le Christianisme comme style* (Cerf, 2007). ▲

protestants, on expliquait à ceux qui sont en formation (jeunes ou adultes) que l'Église est sacrement/signe et moyen de notre « union intime avec Dieu », on les introduirait d'entrée de jeu à la richesse de cette Église, lieu de « l'unité de tout le genre humain ». On les amènerait à réfléchir à ce qu'est « l'humain » pour nous aujourd'hui, bien au-delà de la science au sens strict, et ce qu'implique l'*unité-don* que Dieu nous a révélée en son fils Jésus-Christ venu réconcilier tous les hommes, comme nous le proclamons (cf. 2 Co 5, 19). Ne serait-on pas alors directement en prise sur le vécu des hommes et des femmes d'aujourd'hui pour comprendre ce qu'est la vie « spirituelle » - qui ne peut se concrétiser en-dehors de l'autre, du « prochain », du frère⁹ ?

Si l'on se rapporte maintenant aux « Directives concernant les synodes diocésains », elles montrent le pouvoir majeur de l'évêque : on précise que les laïcs participants sont choisis pour leur conformité aux règles et pratiques déjà existantes dans l'Église ; ils peuvent être corrigés, voire écartés de l'assemblée s'ils ont des velléités contraires et celle-ci peut même être dissoute, le seul juge de tout cela étant l'évêque. Est-ce là la synodalité évoquée par François ? Certes l'évêque diocésain est lui-même contraint (et contrôlé *de facto* ?) par la Conférence des Évêques : une *faiblesse* dans tel diocèse est susceptible d'en provoquer d'autres ailleurs. Au total, il existe des textes canoniques et des « usages » qui, de fait, bloquent toute véritable synodalité – celle que l'on voudrait instaurer en évoquant le rôle des laïcs. Dès lors, s'il y a beaucoup d'attentes avant chaque synode diocésain, il y a beaucoup de déception ensuite¹⁰.

Les rappels de cette fonction de l'évêque, qui se doit d'écarter tous ceux qui feraient preuve de « non-conformité » ou qui auraient des idées « neuves », amènent à se demander finalement à quoi sert un synode : certes, on peut préciser finalement, comme il est dit dans les « Instructions sur les Synodes diocésains »¹¹, qu'il sert au moins à la « formation des fidèles », et éventuellement à « orienter la prédication des prêtres » :

« La célébration du synode offre à l'Évêque *une opportunité privilégiée de formation* des fidèles. On procèdera, donc, à une catéchèse des fidèles articulée sur le mystère de l'Église et sur la participation de tous à sa mission, à la lumière des enseignements du Magistère, spécialement de l'enseignement conciliaire. À cette fin on pourra proposer des orientations concrètes pour la prédication des prêtres. »

« Tous seront aussi informés sur la *nature et la finalité du synode* et sur les limites des délibérations synodales. La publication d'un fascicule d'information pourra servir à ce but, sans négliger l'utilisation des moyens de communication de masse. » (§ 1).

Les allusions à la diversité des représentants laïcs sont dès lors un peu surprenantes puisque ceux-ci doivent penser de la même façon, et poser les mêmes questions sans sortir de la route toute tracée¹². Il va sans dire que les membres synodaux au commencement prononcent la profession de foi requise

9 Le mot « frère » n'est-il pas vraiment compréhensible dans son sens le plus profond quand on médite, comme nous y invite le Pape François, sur l'Église qui doit initier ses membres – prêtres, personnes consacrées et laïcs – à cet « art de l'accompagnement », afin que tous apprennent toujours à ôter leurs sandales devant la terre sacrée de l'autre (cf. Ex 3, 5) (cf. *Joie de l'Évangile*, 169) ? ▲

10 C'est bien une expérience de ce type que nombre de laïcs participants à ces réunions diocésaines ont pu connaître, et les textes synodaux définitifs, une fois rédigés selon un canevas préétabli, transmis par Rome pour retourner à Rome, ne peuvent être guère porteurs de nouveautés et de changements. C'est ainsi que nos Églises locales finissent par s'éteindre, souvent sans même avoir été « allumées » par le souffle de l'Esprit. ▲

11 http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cbishops/documents/rc_con_cbishops_doc_20041118_diocesan-synods-1997_fr.html. ▲

par le canon 833, et l'Évêque ne devra pas négliger d'expliquer cet acte significatif afin de stimuler le "sensus fidei" des membres synodaux et d'en susciter l'amour pour le patrimoine doctrinal et spirituel de l'Église » (*Instruction sur les synodes diocésains*, 3).

On ajoute même au § 5 à propos des appels aux membres synodaux à manifester leur opinion par le scrutin secret :

« **Comme le synode n'est pas un collège avec une capacité décisionnelle¹³**, ces suffrages n'ont pas pour but de parvenir à un accord majoritaire qui engagerait, mais plutôt de vérifier le *degré d'accord* des membres synodaux sur les propositions formulées, et cela doit leur être expliqué. [...] L'Évêque *reste libre* de la suite à donner à l'issue des votes, même s'il fait en sorte de suivre l'avis communément partagé par les membres synodaux, à moins qu'y fasse obstacle une cause grave qu'il lui appartient d'évaluer "coram Domino". »

Il est précisé un peu plus loin :

« [qu'il] revient au jugement prudent de l'évêque diocésain de *suspendre ou de dissoudre* le synode diocésain, dans le cas où émergent des obstacles graves à sa continuation, rendant cette décision opportune ou franchement nécessaire : par exemple, son orientation irrémédiablement contraire à l'enseignement de l'Église ou des circonstances d'ordre social qui perturbent la tranquillité du travail synodal. » (7).

L'inattendu de Dieu, le souffle de l'Esprit (« qui souffle où il veut », Jn 3, 8), n'ont sans doute qu'une place assez limitée dans un synode envisagé ainsi.

Si le concile Vatican II a eu pour conséquence l'instauration d'un « Synode des Évêques »¹⁴, ranimé par le Pape François depuis 2015, la question plus générale de la « synodalité » dans l'Église et celle du lien entre « synodalité » et « collégialité », n'ont encore jamais été établies clairement. Un synode des évêques se trouve ainsi convoqué par le Pape lorsqu'une question importante mérite éclaircissement dans l'Église catholique, mais il faut noter tout de suite que les dimensions de la réunion et les évêques référents de tels « synodes » changent en fonction du thème traité (cf. récemment l'« Assemblée spéciale du *Synode des Évêques* pour la région panamazonienne »).

Plus généralement on peut dire que :

« Il s'agit d'une assemblée de Membres de l'épiscopat catholique dont le devoir est celui d'aider à conseiller le Pape dans le gouvernement de l'Église universelle, sur les matières concernant le salut et l'augmentation de la foi et des coutumes, l'observation et la confirmation de la

12 « Pour le choix de ces laïcs (hommes et femmes), il faut suivre, autant que possible, les indications du canon 512 §2, en ayant de toute façon grand soin de s'assurer que ces fidèles se remarquent "pour leur foi solide, leurs bonnes mœurs et leur prudence"; ainsi leur contribution sera vraiment valable en vue du bien de l'Église. La situation canonique régulière de ces laïcs est une condition indispensable pour faire partie de l'assemblée. » ▲

13 [C'est nous qui soulignons] : ici tout est dit pour minimiser les questions nouvelles que des laïcs pourraient souhaiter voir soumises à l'occasion du synode. ▲

14 Il s'agit d'«une institution permanente de l'Église catholique établie par le Pape Paul VI, le 15 septembre 1965, à la suite du concile Vatican II, en réponse au désir exprimé par les Pères du concile Vatican II de maintenir vivant l'esprit positif engendré par l'expérience conciliaire. » (Bureau de Presse du Saint Siège : « Texte sur le Synode des évêques », Introduction [mis à jour le 06-10-2012] :

http://www.vatican.va/news_services/press/documentazione/documents/sinodo/sinodo_documentazione_generale_fr.html... ▲

discipline ecclésiastique, et pour étudier les problèmes concernant l'activité de l'Église dans le monde. [...] Le Synode des Évêques en représentant, d'une certaine façon, l'ensemble de l'Épiscopat catholique, montre de façon particulière l'esprit de communion qui unit les Évêques au Pape et les Évêques entre eux. C'est le lieu privilégié dans lequel une assemblée des Évêques, soumise directement et immédiatement au pouvoir du Pape, tout en manifestant l'affection collégiale et la sollicitude de l'Épiscopat pour le bien de toute l'Église, exprime sous l'action de l'Esprit, son conseil sûr concernant les différents problèmes ecclésiastiques. » (Synode des évêques, Présentation).

Même si sont toujours affirmés l'amour entre les frères-évêques, le désir d'unité et la nécessité d'écouter l'Esprit Saint, on peut constater que rarement les discussions du Synode des Évêques n'ont des retombées véritables dans la vie des croyants même les plus concernés, même ceux qui, en tant que laïcs, ont contribué aux travaux de tels synodes dans leurs premières phases. On pense au « Synode des Évêques sur les jeunes » (2018), au synode « panamazonien » (2019) ou encore aux propositions faites lors du « Synode sur la famille¹⁵ » (2015) : l'élaboration des documents pour la réflexion, proposés par les jeunes, les Panamazoniens ou les familles (appelés par le Pape François à participer à des rencontres, à rédiger des textes préalables, etc.), tous ces travaux préliminaires émanant de ceux qui sont concernés au premier chef, les propositions qui en découlent, semblent tellement « révolutionnaires » à certains que les évêques, réunis en synode entre eux (peut-être aussi sous l'influence de la Curie romaine elle-même, dont le rôle précis n'est jamais très net), vont rejeter très vite nombre de propositions qui n'apparaissent souvent même plus dans le dernier état des « Actes ». Aujourd'hui les journalistes de presse accrédités s'en font parfois l'écho et les évêques, interrogés ensuite, se justifient de certaines omissions, en soulignant que l'on s'était là éloigné des lois de l'Église, du sens de la vie de l'Église, et que les sujets abordés, méritent plus ample examen...

Finalement, après avoir noté la déception des principaux intéressés, on demeure dans l'état antérieur – ce qui peut amener le Pape à rédiger une « Exhortation » *libre* (plus libre qu'une Encyclique, bien évidemment qui serait rédigée selon un genre très contrôlé par les responsables concernés à la Curie) ; cette exhortation reconforte, par son ouverture d'esprit, les participants laïcs consultés préalablement, mais elle n'a pas de conséquences réelles puisqu'elle n'a aucune « force de loi » pour l'avenir... et que les vrais problèmes concrets sont éludés – au nom de la « doctrine » intangible de l'Église ! On pense pour le synode sur l'Amazonie à la demande d'ordonner des hommes mariés, quand des chrétiens dans ces contrées si vastes, peuvent n'avoir, tant le manque de prêtres est grand, qu'une eucharistie par an et des célébrations communautaires souvent indigentes car privées de *signes* essentiels ! Finalement il a été question de proposer d'ordonner prêtres quelques diacres – même si supprimer des diacres pour avoir des prêtres n'est sans doute pas une solution très satisfaisante – et devant les difficultés rencontrées, aucune décision n'a encore été adoptée. Éternelle solution qui consiste à mettre « en attente » les questions posées qui ne sont/seront plus évoquées, en raison des dangers qu'elles représenteraient pour la prétendue unité *dogmatique* dans l'Église catholique universelle.

Alors synodalité, ou même essai de « collégialité » ne laissent guère de traces ensuite dans la vie de l'Église. Cette articulation entre synodalité et collégialité est toutefois explicitée par la Commission théologique internationale dans « La synodalité dans la vie et dans la mission de l'Église » :

¹⁵ Il est intéressant de voir qu'une nouvelle fois aujourd'hui, en 2021, le Pape essaye de parvenir à un résultat, en instaurant une « année de la famille » pour reprendre les questions posées et restées sans réponses lors du Synode de 2015... [▲](#)

« Alors que le concept de synodalité se réfère à l'implication et à la participation de tout le peuple de Dieu dans la vie et la mission de l'Église, le concept de collégialité précise le sens théologique et la forme d'exercice du ministère des évêques au service de l'Église particulière qui a été confiée à la sollicitude pastorale de chacun d'entre eux, et de la communion entre les Églises particulières au cœur de l'unique Église universelle du Christ, moyennant la communion hiérarchique du collège des évêques avec l'évêque de Rome.

La collégialité est ainsi la forme spécifique sous laquelle la synodalité ecclésiale se manifeste et se réalise à travers le ministère des évêques au niveau de la communion entre les Églises particulières d'une région, et au niveau de la communion entre toutes les Églises dans l'Église universelle. Toute manifestation authentique de synodalité implique, par sa nature, l'exercice du ministère collégial des évêques. » (« La synodalité dans la vie et dans la mission de l'Église », 7).

Tout semble dit ici de la synodalité envisagée dans l'Église catholique¹⁶. Encore faudrait-il aussi évoquer cette hiérarchie parallèle qu'est la Curie romaine, avec ses cardinaux dont la prééminence acceptée le plus souvent par les évêques diocésains freine toute initiative réelle. Peu nombreux à l'origine – une dizaine au XII^e siècle, sous le pontificat du Pape Eugène III – , ils sont maintenant plus de deux cents et se sont largement diversifiés (origines géographiques, fonctions diverses...) ; tous ne sont pas cardinaux de Curie, et par là, en principe, conseillers proches du Pape, chefs ou membres de dicastères, mais ils sont toujours chargés de pouvoirs particuliers, et forment une hiérarchie parallèle, un « collège spécial » parmi les évêques. Ce sont eux qui élisent le nouveau Pape en leur sein. On ne peut ignorer que ce collège est aussi agité par des hiérarchies internes, marquées par un ordre protocolaire particulier sur lequel il n'y a pas lieu d'insister ici. Mais une fois de plus on voit qu'il ne faut pas confondre l'existence de « collèges » (et les relations de collégialité), avec la synodalité !

Pour terminer cette étude des différents aspects de la synodalité dans l'Église catholique occidentale, il nous faut dire un mot du « processus synodal » à l'œuvre actuellement en Allemagne. Sous ce terme de synodalité, on envisage et l'on construit une véritable participation des laïcs à la vie de l'Église. Une forte évolution se fait sentir, et l'on rapporte même des discussions conflictuelles avec certains dicastères romains qui ne voient pas cette nouvelle organisation d'un bon œil. Au cours d'une session récente dont les journaux ont rendu compte, s'est dessiné un véritable « chemin synodal » dans l'Église catholique allemande, avec un rôle majeur des laïcs. Ainsi ont été demandés l'élection des évêques et des prêtres, l'encadrement de leurs décisions, et parmi les propositions les plus audacieuses vu le contexte romain, figure l'ordination de femmes. Ces données associées à la notion de *synode* ne contribueront-elles pas à Rome, qui a déjà marqué son désaccord avec de telles revendications, à rejeter encore plus la notion de synodalité ? Le « comité central des catholiques allemands » (ZdK¹⁷), principale instance de représentation des laïcs, constitue désormais une instance de dialogue avec la Conférence épiscopale allemande. Une séparation des pouvoirs dans l'Église est réclamée et la synodalité est désormais entendue ici comme impliquant cette participation des laïcs au cœur de tout processus. Il s'agit à l'évidence de « contrôler l'exécutif ». Ainsi le « forum » plaide pour la mise en place de comités paroissiaux et diocésains « qui pourraient opposer un veto aux décisions

16 La toute récente nomination d'une femme comme sous-secrétaire du Synode des évêques (6 février 2021), bénéficiant du droit de vote, changera-t-elle la donne avant la rencontre du Synode de 2022? On ne peut l'exclure car Nathalie Becquart, Xavière, a les compétences et sans doute le désir de véritablement faire évoluer des situations intenables au plan de la gouvernance comme des structures de l'Église. ▲

17 Zentralkomitee der deutschen Katholiken. ▲

prises par les prêtres ou les évêques », par le biais de votes à la majorité qualifiée (cité dans *La Croix* du 10-02-2021). Le forum argumente aussi vigoureusement en faveur de l'ordination des femmes – même si celle-ci avait été en quelque sorte définitivement écartée par Jean-Paul II dans *Ordinatio Sacerdotalis* – mais la question demeure constamment posée chez les catholiques. La demande a été explicitement remise sur le devant de la scène à Francfort, lors de cette première assemblée du processus synodale, qui s'est tenue du jeudi 30 janvier au dimanche 2 février 2021. Étaient alors présents pour mener cette démarche de dialogue, quelques 230 participants, évêques et laïcs allemands, autour de quatre thèmes : le pouvoir dans l'Église, le célibat des prêtres, la place des femmes, la sexualité. Cette réflexion doit durer deux ans.

Cette assemblée synodale, où les participants étaient placés selon un ordre alphabétique, et non pas en séparant évêques, prêtres et laïcs, a été remarquable, aux dires mêmes des évêques, par son « atmosphère spirituelle intense », « par la recherche de la volonté de Dieu » (Mgr Franz-Josef Overbeck, évêque d'Essen qui n'hésite pas à parler d'un « témoignage de la véritable catholicité de l'Église en Allemagne »). Pour sa part, Mgr Felix Genn, évêque de Münster, s'est félicité de « *la volonté de s'écouter et de se traiter équitablement, malgré la diversité des positions* », et s'est dit « *confiant* » pour que ce processus synodal se poursuive « *sans nuire à l'unité dont nous sommes responsables en tant qu'évêques* »¹⁸.

Ces propos sont donc très significatifs, et l'on peut noter d'ailleurs que dans l'ensemble, l'accord des évêques pour ce processus synodal est assez important, et l'idée de mettre les avancées dans l'Église sur le plan de la « synodalité », ce qu'au demeurant demande le Pape, semble une volonté à peu près générale du « forum » ainsi réuni.

2 Un regard sur les relations concrètes aujourd'hui des catholiques avec les Églises issues de la Réforme et les Églises orthodoxes

Exemple de mise en œuvre de la synodalité dans les Églises protestantes

L'exemple du « chemin synodal » allemand montre clairement que la synodalité dans cette Église catholique prend un visage qui la rapproche assez largement de la synodalité protestante¹⁹. En France, l'Église protestante unie (luthéro-réformée) offre une organisation synodale concrète, bien structurée, reposant sur trois niveaux, avec à chaque niveau un nombre de participants soigneusement fixé et élus – représentants du peuple et des pasteurs. Le fonctionnement synodal des Églises protestantes est, en principe, au service de la « communion ». Les maîtres-mots sont alors l'hospitalité, l'accueil. Si la synodalité véritable demande la mise en œuvre de scrutins, l'organisation d'élections, qui permettent de désigner les représentants, elle ne néglige pas la dimension spirituelle : aucune assemblée synodale n'est ouverte sans une invocation à l'Esprit Saint, comme d'ailleurs dans les conciles et synodes des autres Églises.

Certes, les tendances peuvent être extrêmement variées entre Églises protestantes, et parfois plus grandes les différences entre l'Église protestante unie par exemple et certains évangéliques, qu'entre les luthéro-réformés et les catholiques. S'il n'y a pas de processus synodaux entre protestants et évangéliques, mais éventuellement des accords fédératifs, il faut noter qu'en France et dans les pays où les protestants sont minoritaires, les plus organisés en ce qui concerne la synodalité, sont

¹⁸ Propos rapportés toujours dans le même numéro de *La Croix* (10-02-2021). ▲

¹⁹ En Allemagne, la proximité d'Églises luthériennes doit effectivement, servir de « modèle » pour l'organisation de la synodalité dans l'Église catholique. ▲

indéniablement les luthéro-réformés que nous rencontrons souvent dans le cadre de nos relations « œcuméniques » (car ils sont ouverts aussi à l'œcuménisme). Il faut rappeler, pour une claire compréhension, qu'ils sont bien, depuis la signature de la « Déclaration commune sur la Justification par la foi », en 1999²⁰, nos frères sans restriction (même si le grand public catholique n'est guère informé de cette signature commune²¹). Sans doute leurs paroisses si largement « synodales » pourraient-elles nous guider quand nous cherchons notre propre modèle de synodalité – beau cadeau qu'ils peuvent nous offrir, puisque nous sommes invités à l'échange de cadeaux dans cette unique Église, celle du Christ, où nous exprimons, pour le bonheur de Dieu, notre diversité. Ce texte d'abord signé entre luthériens et catholiques a été largement diffusé et adopté par d'autres Églises (anglicanes, méthodistes, Communion mondiale des Églises réformées...).

On distingue au moins trois niveaux où s'exprime la synodalité comme modèle d'organisation et de gouvernance :

- Le niveau local : chaque paroisse est responsable de sa vie et de ses orientations. Un conseil appelé « presbytéral », élu tous les quatre ans par l'Assemblée générale, la dirige. Le pasteur, nommé par le conseil, en est membre de droit.
- Le niveau régional : les Églises locales d'une même région vivent dans une étroite solidarité (y compris financière). Chaque paroisse envoie des délégués au synode régional annuel. Est alors élu un conseil régional (tous les quatre ans de fait), et les délégués des synodes régionaux élisent le synode national tous les quatre ans également.
- Le niveau national : une réunion une fois par an débat des grandes orientations (c'est-à-dire de ce qui relève de la confession de foi, de la liturgie, des textes législatifs...) ; on élit un conseil national (constitué de 20 membres, en principe 10 « laïcs » et 10 pasteurs – les simples « membres » de l'Église étant parfois un peu plus nombreux d'ailleurs que cette stricte péréquation ne le laisse entendre, et alors les pasteurs un peu moins nombreux). Le président de ce conseil national est élu pour quatre ans. Le synode national s'occupe aussi, outre l'organisation générale, de la formation, du recrutement et du salaire des ministres, de la confession de foi quand il y a lieu, mais aussi des relations avec les autres Églises. Une nouvelle déclaration de foi a été élaborée et adoptée par le Synode national de l'Église protestante unie de France, réunie à Lille du 25 au 28 mai 2017²².

Certains pasteurs regrettent toutefois de voir réduire, ici ou là, la synodalité à un processus fonctionnel qui peut faire perdre parfois la notion spirituelle de l'Église et de sa « vraie synodalité »²³. De fait, au-delà des trois niveaux de synodalité évoqués, beaucoup de nos frères

20 Le texte de cette déclaration commune semble introuvable désormais parmi les textes en ligne sur le site du Vatican, mais on peut trouver une réédition du texte chez Salvator, 2020. [▲](#)

21 Il est tout à fait significatif que, en 2019, l'Église protestante unie a célébré les vingt ans de cette signature, et recevant au culte quelques catholiques, leur a demandé explicitement de participer à la lecture d'une partie du texte, sans d'ailleurs les spécialiser pour autant dans les « déclarations catholiques », car tout est à tout le monde une fois le texte signé ! L'Église catholique n'a nulle part, à notre connaissance, même évoqué cette signature lors de l'anniversaire, et loin de l'avoir célébrée et manifestée à ses paroissiens, l'a totalement ignorée. La différence est bien douloureuse. [▲](#)

22 <https://www.lavie.fr/actualite/societe/texte-complet-de-la-declaration-de-foi-de-leglise-protestante-unie-de-france-10183.php> [▲](#)

23 On peut rappeler d'ailleurs qu'au-delà des fonctionnements synodaux réguliers qui sont dignes d'intérêt, nos frères protestants réservent une place importante au « *sensus fidei* » (sans employer l'expression) en se libérant assez largement du *cléricalisme* (dénoncé bien souvent dans l'Église catholique, et tout particulièrement par le Pape François ; il est manifeste que par rapport à l'orthodoxie, leur présence dans des rencontres communes ne

protestants recherchent une conciliarité universelle. C'est ainsi que l'on peut évoquer le rôle de la Fédération luthérienne mondiale, ou de l'Alliance réformée mondiale, qui tendent d'ailleurs à préférer le mot de « Communion » pour remplacer « Fédération » ou « Alliance » qui apparaissent comme trop « administratives » à ce niveau²⁴.

Au-delà de l'organisation ou de la gouvernance, il y a donc un désir véritable de « communion », qui dépasse les simples nécessités organisationnelles : ne serait-ce pas là que l'unité des chrétiens, aurait déjà toute sa place ? Plutôt qu'un personnage unique, un Conseil où seraient représentés toutes les Églises au niveau mondial marquerait à la fois un symbole d'unité et reconnaîtrait que la tête de l'Église, c'est bien le Christ. Ne seraient envisagées à ce niveau, que des questions de fond concernant la foi chrétienne, sans chercher à affirmer une primauté, ou des différences de cultures ou à régler des questions historiques. La quête de cette unité nous oblige à ne plus nous enfermer dans une religion utilitaire qui viserait des modèles organisationnels efficaces, à opposer à d'autres systèmes, mais à chercher, dans la connaissance mutuelle, l'amour de l'autre, à se dégager de l'institution toujours plus ou moins « enfermante » pour découvrir l'amour qui ouvre...

Plus élaborée sans doute que les essais de synodalité catholique ou orthodoxe – et sans doute aussi plus administrative et technique (d'où la recherche d'un niveau symbolique vital) –, la synodalité protestante a une dimension horizontale, mais aussi une dimension verticale. S'il y a une hiérarchie entre les niveaux locaux et nationaux, à chaque niveau toute la communauté est consultée. Cependant, avec cette pratique, quelque peu « technocratique », n'est pas satisfaite totalement la quête d'une synodalité/conciliarité qui manifesterait un sens plus « mystique » de la communion des Églises.

Le Conseil Œcuménique des Églises, fondé en 1948 aurait pu avoir plus ou moins cette fonction d'organe fédérateur, mais ce n'est manifestement pas encore à l'ordre du jour étant donné les questions de participation, de représentation, de « statuts » différenciés des Églises qui en font partie ou y participent. Ajoutons que, tout simplement, s'y rencontrent des volontés œcuméniques plus ou moins fortes, et des conceptions variées de ce que pourrait être l'Église du Christ.

Quelques réflexions sur la synodalité et l'œcuménisme dans l'orthodoxie.

Le terme de synode/synodalité (parfois *conciliarité*, moins « connoté » d'administration ou d'organisation pratique) est sans doute assez fréquent dans l'usage et la conscience de nos frères orthodoxes, mais de quelle synodalité s'agit-il ? De fait la tradition ecclésiale entre Église catholique et orthodoxie, sur certains points communs, nous donne souvent l'illusion d'une proximité alors même que chacun est convaincu de détenir la vérité – à l'exclusion de l'autre. D'autres aspects (notamment la primauté indéniable du haut clergé, parfois même *l'infantilisation* du peuple..., bien difficile à vivre pour des laïcs de plus en plus formés comme historiens de l'Église, devenus biblistes, théologiens, etc.,) nous obligent à réfléchir pour mieux comprendre les difficultés d'un véritable œcuménisme. Par

peut qu'amener à une réflexion sur les privilèges et l'autorité considérable des clercs ailleurs. ▲

24 Les Anglicans pour se désigner parlent aussi de « Communion... ». Quant aux Fédération luthériennes et réformée elles ont voulu faire le pari, au début du COE, d'une démarche conciliaire universelle avec une sorte de fédération internationale des Églises qui s'est soldée par un échec. C'est alors que l'Alliance réformée mondiale et la Fédération luthérienne ont repris l'idée de passer à une communion (avec l'idée qu'une communion a une autorité de type *synodal* qui s'impose à toutes les Églises membres – ce qui n'est pas encore réalisé, sauf pour les luthériens) en traçant la route pour aller vers une communion mondiale luthéro-réformée comme elle existe déjà en Europe et aux USA. Le mot « communion » a là un sens fort et plénier : devenir une seule et même Église avec des processus de décision et une autorité, certes synodale, qui s'impose à tous. ▲

ailleurs, la synodalité (et laquelle ?) est-elle le chemin de l'œcuménisme... et cet œcuménisme peut-il même un jour, pas trop lointain, nous permettre de vivre cet amour de Dieu ensemble dans l'unité que Dieu veut pour nous ?

Une analyse linguistique un peu fine et une comparaison d'un texte du Cardinal Kurt Koch (2021), et du Métropolitain Volokolamsk Hilarion (dans une conférence de 2014) sur le même thème, primauté et synodalité²⁵, permettent de voir clairement comment l'emploi de références ou de mots, apparemment communs (primauté, synodalité, Document de Ravenne... etc.), mais pris selon diverses interprétations, empêche pour l'instant tout accord. Sur l'analyse de la question de la primauté et de la synodalité, entre catholiques occidentaux et orthodoxes mais aussi sur la diversité des Églises orthodoxes (Église grecque, Église russe et Églises autocéphales), on se reportera avec profit à l'article de Peter Neuner qui en fait une analyse complète²⁶.

Malgré la main tendue par le cardinal Koch à propos de la célébration du 1700^e anniversaire du concile de Nicée, on reste encore dans le « symbolique » tant que n'est pas réglée aux yeux des orthodoxes l'épineuse question du « *Filioque* » : si l'on ne partage pas la même foi, comment pourrait-on partager le même pain ? Ceci est clairement dit par Michel Evdokimov²⁷, membre « occidental » de l'Église russe : comment parler de synodalité avec les catholiques quand, tant d'éléments fondamentaux séparent les deux « confessions » :

« Les mots utilisés ne semblent plus recouvrir les mêmes réalités. [...] Or lorsqu'on témoigne de sa foi [...] il faut savoir de quoi l'on parle. » (Michel Evdokimov, *op. cit.* p. 39).

Voilà ce que dit le Cardinal Koch :

« La restauration œcuménique de l'unité de l'Église suppose un accord sur le contenu essentiel de la foi, un accord non seulement entre les Églises et les communautés ecclésiales d'aujourd'hui, mais aussi un accord avec l'Église du passé et, surtout, avec son origine apostolique. Le 1700^e anniversaire du concile de Nicée sera donc une occasion fructueuse de commémorer ce concile dans la communion œcuménique et de réfléchir de manière renouvelée à sa profession de foi christologique. » (Kurt Koch, *op. cit.* in ORLF, 26-01-21).

Notons que le recours ici à l'expression « Communautés ecclésiales » (qui avait été retenue lors du concile Vatican II dans le *Décret sur l'œcuménisme*, pour désigner les Églises protestantes), ne facilite pas les relations entre protestants et catholiques²⁸. Kurt Koch ne peut oublier qu'aux yeux des

25 Le texte du Cardinal Kurt Koch est paru dans l'*Observatore Romano* le 19 janvier 2021 (traduit en français dans l'ORLF du 26 janvier). Les axes principaux en sont « La synodalité comme défi œcuménique ; Écouter le Saint-Esprit de manière synodale ; Synodalité et primauté dans le dialogue catholique-orthodoxe ; Réconciliation œcuménique entre synodalité et primauté ; La nature eucharistique de la synodalité et de la primauté ». La conférence du Métropolitain Volokolamsk Hilarion : « Primauté et synodalité d'un point de vue orthodoxe », a été publiée *in extenso* dans *La Croix* du 8 novembre 2014 (apparemment elle n'est plus accessible sur le site orthodoxe référencé). [▲](#)

26 Peter Neuner « Synodalität im Kontext der Ökumene » in *Synodalisierung*, Grünewald, 2022, pp. 321-340. [▲](#)

27 Michel Evdokimov, 2000 : *Les chrétiens orthodoxes*, « Dominos »-Flammarion, 136 p. Il rapporte notamment le détail de la question du « filioque », introduit dans le Credo de Nicée-Constantinople au VI^e siècle à un concile de Tolède, sans aucune concertation avec les orthodoxes, et qui change la relation des personnes en Dieu-Trinité : proclame-t-on la foi en un même Dieu si la relation privilégié du Père avec le Fils, ainsi affirmée, relève à l'arrière plan l'Esprit Saint ? [▲](#)

28 On peut se reporter en ce sens au Décret sur l'œcuménisme, *Unitatis Redintegratio* de Vatican II qui donne un traitement à part aux Églises orthodoxes par rapport aux « communautés ecclésiales » protestantes qui ne

Occidentaux qui le lisent, ces relations, pour diverses raisons, sont beaucoup plus aisées que les relations avec les orthodoxes et se manifestent par des groupes de rencontres multiples, des mouvements œcuméniques significatifs, etc. Même si le Cardinal n'évoque pas directement la question de la participation effective des laïcs dans le cadre de différents niveaux synodaux, celle-ci se trouve pourtant convoquée au moment où le Pape François fait entrer des femmes dans des dicastères. Le Cardinal Koch, dès lors, qui vise à ne pas heurter d'entrée de jeu ses auditeurs orthodoxes²⁹ mais ne veut pas aller trop vite dans le cadre des pré-préparations du Synode des Évêques de 2022, se trouve confronté à la difficulté de mener *en même temps* le rapprochement des catholiques avec des protestants et des orthodoxes. Les fonctions du Cardinal Koch (Président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens) se heurtent ici à la délicate *combinaison* de synodalité et œcuménisme telle qu'elle se présente dans le monde européen occidental, alors même que les laïcs vivent plus aisément l'œcuménisme que les prêtres, évêques ou cardinaux, généralement très « méfiants ».

De son côté, le Métropolitain orthodoxe, Volokolamsk Hilarion qui traite aussi de synodalité et de primauté à une époque un peu antérieure : 2014) résume des positions qui n'ont pas changé : il ne s'agit pas de penser à une synodalité comme marquant la participation conjointe des évêques et des laïcs, mais d'envisager comment, dans l'orthodoxie, l'Église peut être synodale quand se rencontrent des patriarches ou métropolitains de diverses Églises. S'il pourrait y avoir éventuellement, un jour, une place dans une telle assemblée pour des évêques de l'Église catholique, la question de la présidence de telles réunions est bien évidemment pour le Père Hilarion un grave problème de « primauté » qu'il reconsidère au plan historique avant de conclure au plan théologique :

« La question de la primauté dans l'Église universelle a divisé orthodoxes et catholiques à travers le second millénaire. Il est devenu un lieu commun pour les orthodoxes, dans leurs polémiques avec les catholiques, d'insister sur le fait qu'il ne peut y avoir dans l'Église universelle de chef visible, puisque le Christ lui-même est le chef du Corps de l'Église »³⁰.

La « synodalité » pour nos frères orthodoxes, même limitée aux évêques, n'est pas pour autant aisée à concevoir puisqu'il faut tenir compte de la grande diversité des Églises orthodoxes, parfois autocéphales : cela s'est manifesté clairement en 2016 avec l'impossibilité où ils ont été de réunir toutes les Églises orthodoxes pour un grand concile préparé de longue date.

Le Père Placide Deseille, membre de l'Église grecque, dans son ouvrage tout à fait significatif, *De l'Orient à l'Occident. Orthodoxie et catholicisme*³¹ souligne, comme Michel Evdokimov au titre de l'Église russe, que les relations avec l'Église catholique ne permettent pas d'envisager la communion partagée. Il insiste sur l'ancienneté de l'Église orthodoxe comme « Église des Pères »³² – un élément

peuvent être considérées comme « Églises ». ▲

29 Cf. l'évocation de Nicée (325), 1^{er} concile œcuménique, vécu dans le christianisme alors que catholiques et orthodoxes ne sont pas encore séparés. ▲

30 Citation tirée du paragraphe « Les orthodoxes ne sont pas prêts à avoir un pape », (conférence du Métropolitain Hilarion. ▲

31 Éditions des Syrtes, 2017, 345 p. ▲

32 Il est indéniable que l'Église catholique est loin d'ignorer les Pères de l'Église, et jusqu'à 1054, les Pères sont pour une part communs à l'orthodoxie et au catholicisme, même si la façon de les envisager n'est pas toujours identique. Notons en outre que les temps qui ont précédé le concile Vatican II, depuis la fin du XIX^e siècle, a permis la redécouverte des Pères, parfois un peu oubliés du fait de l'importance accordée à Thomas d'Aquin et à toute la scholastique, notamment dans la formation dispensée aux futurs prêtres dans les séminaires. Toutefois – et c'est un point d'intérêt majeur quand on parle du concile Vatican II –, ces spécialistes des Pères qu'étaient

majeur à ses yeux pour la définition de l'orthodoxie comme « seule vraie foi », maintenue identique à elle-même depuis les origines.

Dès lors, quand des divergences apparaissent entre Églises, ne peut-on pas en peser la nature et considérer que pour des divergences mineures, elles pourraient ne pas rompre la communion ? Mais Placide Deseille rappelle que « pour les Pères, le contenu de la foi était indivisible ». Il s'agit bien là de « questions touchant à la substance de la foi et de la tradition apostolique » ; la séparation demeure en raison de la plus impérieuse des exigences de la vérité, mais aussi de l'amour véritable de Dieu et du prochain³³. Pour nos frères orthodoxes, dès lors, l'Église universelle est constituée par l'ensemble des Églises orthodoxes locales en communion entre elles – « unique arche de salut donnée aux hommes par Dieu pour leur permettre d'échapper à la condamnation ». Elle est ainsi « l'unique épouse du Christ », et les autres Églises (catholiques, protestantes...) ne peuvent même pas prétendre, du fait de différences essentielles concernant la foi, être unies à Dieu et entre elles par l'action sanctifiante de l'Esprit³⁴.

On comprend qu'ainsi, aux yeux de certains orthodoxes, particulièrement radicaux, la « réconciliation » des Églises séparées ne puisse se faire aisément, alors que tant de conciles, de synodes divers depuis le VIIe-VIIIe siècle, du côté catholique, auraient cessé de proclamer la foi véritable, la foi d'origine reçue des apôtres. Et tant que cette réconciliation n'est pas faite, le partage eucharistique est interdit. La déclaration d'infaillibilité en 1870 lors du concile Vatican I, n'a fait qu'augmenter la distance entre orthodoxes et catholiques³⁵.

À la différence des mouvements œcuméniques qui existent entre catholiques et protestants, vécus souvent pleinement comme occasion de « cadeaux mutuels », il est manifeste que l'accueil de ce qu'apporterait « l'autre » est difficile pour l'Église orthodoxe :

« Elle a conscience d'être purement et simplement l'Église de Dieu. Elle ne peut considérer les autres confessions chrétiennes que comme des membres détachés de l'unité ecclésiale, pleinement conservée en elle. Sa tradition a pour contenu normatif ce que tous les chrétiens, avant l'époque des séparations, ont considéré ensemble comme faisant partie du dépôt apostolique, qu'il s'agisse de la foi elle-même ou de la vie ecclésiale. » (P. Deseille, op. cit., p. 317).

les grands théologiens jésuites, dominicains, etc. qui avaient été écartés de l'enseignement par Rome (cf. Encyclique « Humani Genreris » de Pie XII en 1950) en raison de leurs travaux jugés trop « progressistes », tels Henri de Lubac, Yves Congar et d'autres, préparaient, sans le savoir, le concile qui allait être convoqué par Jean XXIII. Invités précisément par le Pape Jean XXIII comme « experts » au Concile, ils seront les rédacteurs d'une bonne partie des textes conciliaires centraux, ou les influenceront, et par là, ils façonneront largement l'Église catholique aux lendemains de Vatican II. Finalement nommés cardinaux par Paul VI, ils ont reçu une reconnaissance tardive que l'on n'aurait guère pu imaginer quelques décennies plus tôt ! Ils ont de ce fait introduit la redécouverte des Pères au sein même du « peuple de Dieu », bien au-delà des seuls clercs. [▲](#)

33 Op. cit. p. 315. Ajoutons qu'il serait sans doute aussi judicieux, ce que font volontiers les catholiques,, de distinguer les niveaux d'autorité entre les textes, en leur donnant plus ou moins d'importance selon qu'il s'agit de constitutions ou de décrets (conciliaires), d'encycliques, de déclarations de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, ou de réponses que celle-ci donne à des questions... Mais de telles distinctions ne semblent pas usuelles pour les orthodoxes. [▲](#)

34 Placide Deseille, op. cit., p.316. [▲](#)

35 Voir Peter Neuner, op. cit. [▲](#)

Rappelons-nous, toutefois, et dans le même sens, certaines formulations de l'Église catholique au concile Vatican II³⁶, qui affirment :

« Cette unité, le Christ l'a accordée à son Église dès le commencement. Nous croyons qu'elle subsiste de façon inamissible dans l'Église catholique et nous espérons qu'elle s'accroîtra de jour en jour jusqu'à la consommation des siècles. » (§ 4).

Répondant aux questions posées plus de quarante ans plus tard à propos d'une éventuelle évolution, la Congrégation pour la Doctrine de la foi affirmait de nouveau le 10 juillet 2007 dans des « Réponses à des questions concernant certains aspects de la doctrine sur l'Église » :

« Le Christ "a établi sur la terre" une Église unique et l'institua "comme assemblée visible et communauté spirituelle " : depuis son origine, elle n'a cessé d'exister au cours de l'histoire et toujours elle existera, et c'est en elle seule que demeurent à jamais tous les éléments institués par le Christ lui-même. **C'est là l'unique Église du Christ**, que nous confessons dans le symbole une, sainte, catholique et apostolique [...]. Cette Église, constituée et organisée en ce monde comme une société, subsiste dans l'Église catholique gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques en communion avec lui. »

Et la Congrégation pour la doctrine de la foi insistait encore :

« ...le verbe 'subsister' ne peut être exclusivement attribué qu'à la seule Église catholique, étant donné qu'il se réfère à la note d'unité professée dans les symboles de la foi ('Je crois en l'Église, une') ; et cette Église une 'subsiste' dans l'Église catholique. »

Même si l'on reconnaît, l'existence de « semences de vérité» (*Unitatis Redintegratio*) et qu'en dehors des structures de l'Église catholique, on peut trouver « de nombreux éléments de sanctification et de vérité [...] qui, appartenant proprement par don de Dieu à l'Église du Christ, appellent par eux-mêmes l'unité catholique », le recours au mot « déficiences » est sûrement regrettable :

« En conséquence, ces Églises et Communautés séparées, bien que nous les croyions victimes de déficiences, ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du salut. L'Esprit du Christ, en effet, ne refuse pas de se servir d'elles comme de moyens de salut dont la force dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Église catholique. »

Même si la position du Père Deseille présentée ci-dessus n'est pas celle de tous les orthodoxes et que certaines des formulations alambiquées du *Décret sur l'œcuménisme* de Vatican II, encore citées par des membres de la hiérarchie catholique, ne gênent pas au quotidien les relations concrètes avec les protestants (on finit par en sourire ensemble), on assiste aujourd'hui, en certains lieux, à un durcissement indéniable de positions et de propos du fait d'une évolution identitaire et de la prise de pouvoir de certains politiques radicaux (en Russie par exemple).

Notons toutefois qu'en Europe notamment, on a de nombreuses preuves d'un véritable souci œcuménique et une volonté de vivre désormais ensemble une unité nouvelle. C'est sans doute pourquoi une vraie démarche synodale, qui manque encore aujourd'hui, à des degrés divers, au sein de toutes les Églises (catholique, protestantes...), pourrait faire évoluer certains blocages en permettant de revenir à la notion d'Église Une, fruit de la prière du Christ (Jn 17, 20-23).

³⁶ *Unitatis Redintegratio*, le *Décret sur l'œcuménisme*, promulgué le 21 novembre 1964. [▲](#)

On renverrait ici volontiers aux explications et attitudes prônées par le Père Christophe d'Aloisio, qui se qualifiait lui-même d'« orthodoxe occidental »³⁷. Certes, il est parfois contesté dans l'orthodoxie du fait de la division des Églises, mais ses parcours sont pleins d'espérance pour le chemin œcuménique, et plus encore pour l'unité des chrétiens réalisée. Il insiste pour défendre une « identité plurielle » de l'Église orthodoxe, renforcée encore par la migration et n'hésite pas à affirmer que « le travail des migrants est prophétique ». Au-delà de ses nombreux titres et activités, le parcours de C. D'Aloisio est hautement significatif : prêtre de l'Église orthodoxe il a été membre élu du Conseil de l'Archevêché des Églises orthodoxes russes en Europe occidentale au sein du Patriarcat œcuménique de Constantinople – ce qui manifeste outre son ouverture d'esprit, les conséquences que cette implication peut avoir effectivement pour une perspective pluraliste (on a envie de dire « symphonique » en réutilisant le si beau mot de Hans Urs von Balthazar³⁸ à propos de la vérité).

Pour Christophe d'Aloisio, la co-responsabilité de tous les baptisés se manifeste à l'échelle des paroisses, non seulement dans le monde occidental, mais également, par irradiation, dans tout le monde orthodoxe. Le renouveau ecclésial, partout, a des conséquences en ce qui concerne le renouveau eucharistique et Christophe d'Aloisio le renvoie volontiers au sacerdoce commun, celui de tous les baptisés. Il en découle un changement de visage des orthodoxes occidentaux, même si leur survie dans l'orthodoxie est souvent difficile. Mais le Père d'Aloisio aime à rappeler que l'Église vit de l'Esprit Saint qui saura toujours éclairer l'Église : « Dieu peut des pierres que voici susciter des enfants à Abraham » (Mt 3, 9). N'est-ce pas là un chemin d'acceptation de la diversité ?

3 La voie de l'unité dans la diversité³⁹

Il convient de ne pas confondre l'œcuménisme et son but qui est l'unité des chrétiens. Vivre un chemin œcuménique est sans doute déjà une grande chose, qui toutefois se limite pour beaucoup à des temps de prière communs lors de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens, voire à l'organisation en cours d'année de quelques conférences communes, où l'on écoute tantôt un catholique, tantôt un protestant, tantôt un orthodoxe... puis à la participation à quelques groupes bibliques avec des croyants divers – ce qui est déjà très important. Mais l'œcuménisme semble bien souvent s'arrêter en chemin ; ce chemin est barré par les « interdits » à ne pas franchir, quelle que soit leur formulation : la question des ministères, le problème des sacrements, de fait toujours le refus de la vraie « communion » en dénonçant souvent la foi de l'autre, supposée s'écarter de la vraie foi que chacun pense être la sienne.

Tout récemment, le Pape François a cherché à donner une nouvelle impulsion aussi bien à l'Unité de l'Église qu'à la synodalité entendue d'ailleurs au sens d'une collaboration entre clercs et laïcs. En liant précisément des données souvent complètement séparées, le Pape semble vouloir avancer très vite –

37 Cf. Les propos du Père Christophe d'Aloisio, théologien orthodoxe – dont les positions sont rejetées par certains orthodoxes, qui n'accepteraient d'ailleurs pas la distinction d'« orthodoxes occidentaux » –, lors d'une conférence donnée à Aix-en-Provence en janvier 2018, dans le cadre de la Semaine de Prière pour l'Unité des Chrétiens : « Église orthodoxe : actualités et défis ». Il enseigne maintenant notamment à l'Institut Saint-Serge. [▲](#)

38 Hans Urs von Balthazar : *La vérité est symphonique, Aspects du pluralisme chrétien*, Parole et Silence, réédition. 2000, 154 p. [▲](#)

39 Précisons tout de suite, pour éviter les ambiguïtés qui peuvent se présenter autour de ce mot que nous l'utiliserons avec les précautions nécessaires qu'expose, avec beaucoup de finesse, Elisabeth Parmentier dans « Libérer de l'Évangile », in *Penser les R/réformes aujourd'hui*, Cerf, 2017, pp. 185-199 : elle résume les difficultés de la diversité avec la question : « Où s'arrête la diversité comme richesse et où est-elle l'alibi de nos faire-valoirs identitaires ? » (p. 198). [▲](#)

et mentionne l'œcuménisme comme un chemin essentiel. Ainsi dans le dernier *Vademecum*⁴⁰, est-il déclaré :

« Les efforts pour édifier une Église synodale – une mission à laquelle nous sommes tous appelés, chacun selon le rôle que le Seigneur lui a confié – ont des implications théologiques importantes, puisque tant la synodalité que l'œcuménisme sont un chemin à parcourir ensemble. » (Introduction, 4⁴¹).

On attribue d'ailleurs à l'évêque un rôle majeur dans l'œcuménisme, nous l'avons vu, à lui qui est déjà au cœur de toute démarche synodale dans l'Église catholique: se dérobera-t-il ? L'œcuménisme, au lieu d'être l'aboutissement de la synodalité, pourrait-il en devenir le chemin ?

« 4. L'évêque comme principe visible de l'unité

« En sa qualité de pasteur du troupeau, l'évêque a la responsabilité particulière de rassembler dans l'unité. Il est « le principe visible et le fondement de l'unité » dans son Église particulière (*Lumen gentium* 23). **Le service de l'unité n'est pas seulement l'une des nombreuses tâches du ministère de l'évêque ; il en est un aspect fondamental**⁴². » (Introduction, 4).

S'il est fort utile de promouvoir la synodalité en soulignant le rôle nécessaire de tout le peuple de Dieu⁴³, la question qui demeure est celle de savoir si c'est là un chemin vers l'unité ou une occasion de plus d'oublier Dieu pour se complaire dans l'administration ! Vivre dans l'unité est donné par la grâce de Dieu qui nous saisit au moyen de la foi et ce chemin ne peut être confondu avec une réorganisation de l'institution, même si celle-ci est parfois indispensable. Les rôles des clercs et des laïcs peuvent concerner la gouvernance de l'Église, mais ils sont surtout importants au plan spirituel, en raison du baptême qui nous a tous faits « prêtres, prophètes et rois ». La répartition des charismes (grâces reçues pour le bien de la communauté) vient ensuite compléter et pousser les uns en tels lieux, pour apporter à d'autres ce que Dieu veut donner. Synodalité et œcuménisme sont-ils en vérité le chemin vers l'unité des chrétiens ? Parfois ils apparaissent comme des étapes où se concrétisent nos différences, nos divisions.

Arrivé à ce point, après avoir jeté un œil sur l'œcuménisme réel, c'est-à-dire les relations entretenues entre diverses « confessions chrétiennes », peut-on, pour achever (provisoirement) la démarche proposée avec le titre de cet article, réfléchir davantage à la place que la synodalité devrait tenir dans nos Églises ? Au-delà de l'instauration d'une synodalité « prêtres/laïcs », une *synodalité œcuménique*, permettrait que se rencontrent réellement, régulièrement, des chrétiens de diverses voies, pour la lecture biblique et son commentaire partagé, dans la prière abandonnée à l'imprévu de l'Esprit Saint, dans la conversion de chacun grâce à la découverte de l'autre. Sans doute cela pourrait-il aller jusqu'à la communion partagée où l'Esprit Saint lui-même viendrait nous ouvrir au signe/sacrement de la communion. Faut-il continuer à se complaire dans des attitudes de séparations et de désunions, plus commodes et moins impliquantes, qui font que l'on se quitte au moment du repas ?

40 « L'Évêque et l'unité des chrétiens. *Vademecum œcuménique* », 2020. [▲](#)

41 Pape François : Discours pour le 50^e Anniversaire de l'institution du Synode des Évêques, 17 octobre 2015, citant le Discours à la délégation du Patriarcat œcuménique de Constantinople du 27 juin 2015. [▲](#)

42 C'est nous qui soulignons. [▲](#)

43 Rappelons que dans *Lumen Gentium*, les chapitres s'enchaînent dans l'ordre suivant : « Le mystère de l'Église », « Le peuple de Dieu », et c'est seulement après que l'on évoque « l'Épiscopat »... [▲](#)

Parfois déjà, cette découverte mutuelle est tellement essentielle qu'elle se concrétise bien au-delà des institutions ecclésiales diverses, qui ont pris l'habitude de dresser des frontières entre les voies chrétiennes, peut-être même de les multiplier. Des modèles existent mais qui en l'absence de toute vraie reconnaissance, de toute « officialité », correspondent à des rencontres qui n'ont qu'un temps, aussi éphémères que la volonté des membres participants. Ne serait-ce pas alors le moment de proposer une « synodalité œcuménique » (pour marcher ensemble) entre chrétiens animés de la même volonté de concrétiser leur unité, par des rencontres rassemblant (à parité ?) des catholiques, des luthéro-réformés... et tous les chrétiens que le projet intéresserait, en diverses régions⁴⁴. Ces rencontres synodales œcuméniques (recevant un certain degré d'officialisation), commenceraient toujours par la lecture de la Bible et la mise en commun de commentaires sur les textes retenus, dans l'écoute et le partage attentif, suivis de temps de prière (style « lectio divina », lecture priante de la Bible), dans un mouvement d'attention à « l'autre » et de véritable conversion personnelle. Ce temps donnerait le ton de l'écoute et du partage, au cours de ces petites « sessions synodales » de quelques jours, et après avoir commencé à se connaître en petits groupes de lecture biblique et de prière, on pourrait engager des temps de réunions où seraient approfondis sens et valeur de la synodalité dans une recherche œcuménique, mais *ici* et *maintenant*, toujours avec beaucoup d'écoute de l'autre, sans chercher à cultiver ou réexpliquer les anciennes querelles et séparations.

Cela impliquerait des participants ayant tous déjà une bonne connaissance biblique, des compétences théologiques assurées, qui les garderaient si possible de tous *a priori* ou préjugés à l'égard des frères réunis, et surtout avec une grande volonté de vivre déjà l'unité et de la vivre de plus en plus. Réunions régulières dont chaque groupe fixerait les rythmes et les modalités de travail très librement... Il va sans dire que voisineraient des « laïcs » et des « clercs » : toujours des baptisés conscients des enjeux et des urgences de tels approfondissements. Pour ne pas conduire à des rencontres trop massives et donc trop lourdes à organiser, de tels groupes pourraient se constituer dans divers pays, diverses régions géographiques, avec des représentants variés... tous restant « ouverts » à l'inspiration (mot dans lequel on entend « -spir- », renvoyant au *souffle* (cf. *Spiritus Sanctus*), à la conversion et à l'amour de l'autre.

Aujourd'hui, il est temps d'entrer vraiment dans cette pratique de l'unité vécue, dans la diversité de ce que nous sommes tous, marqués par la culture de nos Églises d'appartenance. Chacune ayant ses rigidités et ses interdits, que nous connaissons trop bien, une véritable communion n'est possible, ici ou là, que parce qu'un jour nous acceptons de franchir, parfois en solitaire, les obstacles affirmés comme infranchissables, en nous retrouvant comme frères et sœurs, et heureux de l'être ! C'est bien sûr dans un cadre communautaire que la *communion*, symbole auparavant de nos divisions, redevient ce qu'elle aurait dû toujours être : le lieu de notre rencontre la plus profonde et la plus définitive. Nous sommes enfin ensemble parce que nous partageons le même pain et le même vin, et non pas parce qu'ayant résolu des problèmes qui nous empêchaient soi-disant de les *partager*, nous acceptons, enfin, d'ouvrir nos « tables » à tous nos frères baptisés. Les signes (notre baptême, la communion partagée, la demande de pardon commune face à nos divisions et le pardon de Dieu qui nous rejoint...) ne seraient-ils pas pour nous la marque la plus profonde de l'amour du Christ qui a donné sa vie pour que nous l'ayons *en abondance*, en étant enfin Un, avec nos frères, comme le Fils et l'Esprit le sont avec le Père ?

44 On pourrait concevoir une base permettant la rencontre de plusieurs nationalités ayant des « affinités culturelles ou civilisationnelles, en ne visant pas de trop grosses instances où le projet se trouverait vite noyé par les difficultés techniques de tous ordres... [▲](#)

Nous sommes obligés de constater que pour l'instant certains ne veulent ou ne peuvent pas partager cette unité dans les cadres habituels des rencontres dominicales⁴⁵, mais il convient de ne pas renoncer pour autant à la vivre, en acceptant avec humour et joie nos diversités. Comme le Seigneur Dieu se promenant à la brise du soir, contemple avec ravissement la variété des arbres, des plantes en son jardin d'Eden, nous découvrons enfin la joie d'être différents. Nous nous offrons mutuellement comme cadeaux ces dons si variés que le Seigneur a placés en son Église, nous écoutons la voie de l'Esprit qui souffle où il veut. Vivre déjà cette unité – et pas seulement la repousser à plus tard quand les théologiens les plus rétifs auront admis qu'elle est devenue possible –, c'est simplement aimer son frère, sa sœur comme soi-même, partager avec lui et elle ces dons divers, reçus de Dieu, car tout ce que nous croyons posséder en propre vient de lui. Ces dons de l'autre, mis en contraste avec les nôtres, nous permettent de découvrir chaque jour un peu plus de quel amour infini le Christ nous a aimés, car les légers décalages dans nos expressions de foi et nos gestes permettent de mieux saisir l'enrichissement de notre foi grâce à l'autre⁴⁶. Les petits « synodes » évoqués ci-dessus, faciliteraient grandement des rencontres culturelles régulières, pour que s'ouvrent les frontières dressées par des mains et des cœurs d'homme.

Ne peut-on pas prêter attention à ce que nous apprend la rencontre de Jérusalem, qu'on appelle parfois le « Premier concile » ? Les résultats présentés et retenus dans cette Église naissante, auraient-ils vu le jour, s'il n'y avait eu, étroitement réuni en amont, outre une volonté de rencontre et d'écoute de l'autre, ce que précisément nous devons raviver et laisser s'accomplir en nous pour œuvrer dans une Église Une ? Aujourd'hui, nous qui prétendons tous suivre le Christ, nous avons encore en commun :

- une foi vraiment trinitaire, malgré parfois des différences de formulations ;
- l'attachement à la Parole de Dieu et à son annonce, à sa prédication, chacun écoutant et appréciant l'autre ;
- notre véritable disponibilité à l'inattendu de l'Esprit qui nous dépasse toujours ;
- et dans ce prolongement, au cœur de la vie chrétienne pour tous, ce que constitue la *mission*, non pas entendue comme la « conversion des païens », mais bien plutôt notre propre conversion du fait de la rencontre vraie de l'autre, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Église – si ces termes ont encore un sens quand il ne s'agit plus de réclamer des frontières institutionnelles. Ainsi nous est révélé que chacun de nos frères est bien « *visage du Christ* » pour nous et que c'est le Christ que nous accueillons en accueillant notre frère.

Un « retour » à « l'avant des séparations » est totalement utopique car le monde n'est plus le même, et nos Églises ont évolué dans ce monde/ces mondes. Il convient désormais, en avançant vers les critères d'une ecclésiologie de communion, où un consensus de la foi suffisant pourrait porter des diversités légitimes, d'aimer cette diversité, c'est-à-dire de la vivre réconciliés⁴⁷, et de nous « aimer les uns les autres », de cet amour dont nous a aimés le Seigneur, en aimant profondément ce qui fait

45 Peut-être pour ne l'avoir jusqu'alors pas encore vécue ; habités d'a-prioris jamais remis en question, certains semblent ne se poser même pas la question de savoir si tous, nous ne célébrons pas le même mystère pascal ?

46 Sans doute peut-on faire remarquer que *Lumen Gentium* parle de l'eucharistie comme source et sommet de la vie chrétienne, donc de l'unité en Christ. Si l'on considère l'Eucharistie comme sommet, on peut donc imaginer que l'eucharistie ne pourra nous unir que comme accomplissement de l'unité réalisée de la foi. Si l'on considère l'Eucharistie comme source, on peut imaginer à l'inverse que l'eucharistie partagée soit le ferment de l'unité à venir. Il faudrait donc multiplier les hospitalités eucharistiques ! Une remarque *malicieuse* mais sans doute profondément vraie. ▲

notre *diversité* – ce don premier de toute la création divine : Dieu créa tous les animaux, dans les eaux, dans les airs et sur la terre, *selon leur espèce* (Gn 1, 20-21.24-25) ; de même pour les plantes, les fleurs, les arbres dans leur diversité ; puis ce fut le tour de l'homme dont les descendants furent nombreux comme les étoiles dans le ciel, mais là encore dans leur immense diversité, toujours contemplée avec un amour total, pour la joie de Dieu et notre joie. D'où les diverses cultures, les divers modes de vie, les goûts différents qui prévalent ici ou là. La beauté des hommes et des femmes réside en leur diversité, qui nous permet d'entrevoir la totalité de ce qu'est Dieu, exprimé à travers la variété des dons que ne cessent de nous apporter nos frères et sœurs si différents de nous. Cette expérience nous permet d'aimer plus car elle est révélation de la plénitude, précisément en raison de l'altérité, du décalage, qui donne sens à chaque différence, en nous permettant d'accepter aussi notre différence !

Certains passages du *Décret sur l'œcuménisme* qui invitent tous les chrétiens à la conversion du cœur étaient, de ce point de vue-là, prophétiques (cela reste un thème central du Groupe des Dombes) :

« Il n'y a pas de véritable œcuménisme sans conversion intérieure. En effet, c'est du renouveau de l'esprit, du renoncement à soi-même et d'une libre effusion de charité que naissent et mûrissent les désirs de l'unité. Il nous faut par conséquent demander à l'Esprit Saint la grâce d'une abnégation sincère, celle de l'humilité et de la douceur dans le service, d'une fraternelle générosité à l'égard des autres. « Je vous conjure, dit l'Apôtre des nations, moi qui suis enchaîné dans le Seigneur, de marcher de façon digne de la vocation qui vous a été départie, en toute humilité et douceur, vous supportant les uns les autres avec patience et charité, attentifs à conserver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix. » (Ep 4, 1-3). Que les fidèles se souviennent tous qu'ils favoriseront l'union des chrétiens bien plus qu'ils la réaliseront, dans la mesure où ils s'appliqueront à vivre plus purement selon l'Évangile. Plus étroite, en effet, sera leur communion avec le Père, le Verbe et l'Esprit Saint, plus ils pourront rendre intime et facile la fraternité mutuelle. » (*Unitatis Redintegratio*, 7).

Depuis 1965, dans l'Église catholique, il y a eu des avancées, mais aussi beaucoup de reculs⁴⁸. Toutefois il faut surtout constater que « nous ne savons pas prier comme il faut », et que nous ne savons pas suffisamment jusqu'où va la prière de l'Esprit en nous – qui cependant implique notre conversion – et ces gestes que nous refusons d'accomplir comme « signes » (« sacrements ») de notre unité.

N'est-ce pas là le cœur du projet de *Fratelli tutti*, la lettre encyclique du Pape François, parue en 2020, qui dit à propos du bon Samaritain :

« En effet, c'est l'amour qui brise les chaînes qui nous isolent et qui nous séparent en jetant des ponts ; un amour qui nous permet de construire une grande famille où nous pouvons tous nous sentir chez nous. [...]. Un amour qui a saveur de compassion et de dignité »⁴⁹.

47 Cette « réconciliation » *donnée*, ne pourrait-on pas en arriver à relire l'histoire ensemble, y compris l'histoire théologique, et s'expliquer en quelque sorte (« *va voir ton frère et dis-lui...* ») pour discerner si l'irréconciliable l'est encore toujours (démarche que l'on trouve dans le document « Du conflit à la communion », préparé pour la Commémoration luthéro-catholique commune de la Réforme en 2017). C'est au fond une démarche synodale d'écoute en profondeur, jusque dans les profondeurs de l'histoire. ▲

48 Cf. par exemple l'insistance sur le « subsistit in » en 2007 évoqué ci-dessus. ▲

49 *Fratelli tutti*, § 62. ▲

C'est bien la grâce de cette « fraternité » accomplie qui nous est donnée avec cet amour mutuel qui mène l'œcuménisme à son but : la réconciliation dans la pleine communion. Que le sacrement de la communion cesse d'être le « sacrement » de la division, la pierre d'achoppement, pour redevenir le signe et le moyen de notre amour mutuel.

Cette unité, toujours dans la diversité, dont nous voudrions maintenant préciser les contours et les objectifs suppose qu'au départ on ne confonde pas « diversité » et « opposition » : en étant divers, loin de nous opposer les uns aux autres, nous sommes chacun et tous l'occasion de « dons » les uns pour les autres. Il s'agit d'une unité où ont disparu les conflits, d'une unité aux multiples facettes, d'une unité « symphonique » dont on ne peut que souligner la splendeur.

Cette diversité se manifeste dans divers domaines. On soulignera tout particulièrement :

La lecture et les interprétations diverses qui caractérisent toute vraie lecture biblique car on ne peut et ne doit pas limiter les références diverses qui attisent ces interprétations. La mention de tout ce qui fait résonner une phrase, un verset, un mot est une richesse qui se trouve précisément à travers nos diversités ; « cadeau » donné, si chacun sait « écouter » et « découvrir » à cette occasion le chemin qui lui est offert par « l'autre ».

Toute liturgie car s'y exerce l'activité de l'Esprit Saint : par là-même, elle est don de Dieu pour tous : don qui vient de Dieu et retourne à Dieu, si l'on n'en a pas fait un concours d'astuces, un travail acharné sur des « rubriques » considérées comme prioritaires. Dans ce domaine il s'agit d'écouter encore, mais l'Esprit Saint en tout premier lieu – ce qui devient possible si l'on ne refuse pas au culte nouveau que l'on découvre à travers ces frères que nous avons ignorés, d'être précisément pour nous une occasion essentielle de voir mieux la relation de chaque homme et de chaque communauté de prière à Dieu ; il s'agit, au lieu de s'enfermer dans des habitudes, de voir Dieu avec des yeux et un cœur nouveaux. Les petits décalages sont précisément, mis en perspective avec notre pratique trop routinière, une découverte dans la joie d'une relation nouvelle dont nous ignorions l'intensité.

C'est ainsi que peut s'ouvrir le « chapitre des « signes » (sacrements ?) dans notre vie, sans omettre le sacrement du pardon. Qui serait assez vaniteux pour penser que c'est lui qui donne le pardon, même si la prière d'absolution catholique le laisse entendre le plus souvent à ceux qui s'approchent encore du sacrement : « Et moi, je te pardonne tous tes péchés, NN... », dit le prêtre en signant le pécheur pardonné ; certes il continue « au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit », mais si habitués à une formule, et prêts à se signer, combien de pénitents n'attribuent-ils pas au « je » le pardon – d'autant plus qu'ils ont retenu que le prêtre peut refuser l'absolution.

On sait les avatars considérables de l'accès au pardon de Dieu au cours des siècles d'histoire de l'Église⁵⁰. Les modalités ont beaucoup évolué depuis le temps de la grande pénitence, jusqu'à l'aveu auriculaire et l'absolution individuelle, en passant d'ailleurs par diverses formes, y compris quotidiennes, dont les monastères peuvent nous donner des exemples (cf. l'office quotidien de complies). Le temps réservé, dans le culte protestant du dimanche, à la demande de pardon, à la reconnaissance du péché et à l'action de grâce pour la miséricorde de Dieu peut être une découverte immense pour le catholique gêné par certains aspects du rituel de la confession. Si aujourd'hui beaucoup s'abstiennent devant le « sacrement de pénitence et de réconciliation », il faut noter que le

50 Cf. Jean-Philippe Revel : *La réconciliation*, Cerf, 2015, 374 p. [▲](#)

remerciement à Dieu pour sa miséricorde⁵¹ passe dès lors au second plan, malmené souvent par l'homme. Face à la rigidité de certaines pratiques⁵², qui diffèrent toutefois selon les lieux et les époques, le pécheur n'arrive pas toujours à saisir le sens de cette célébration, signe avant tout de l'amour infini de Dieu. On fige les pratiques ou on les déclare obligatoires, alors que précisément dans un domaine si « incertain » pour tous, l'accueil toujours surprenant, mais pas nécessairement « sensible », de l'Esprit de lumière et de paix, ne peut être que don gratuit, c'est-à-dire *grâce*, et que les modalités qui entourent sa réception sont finalement très secondaires⁵³ comparées à la confiance que l'on peut retrouver dans l'amour et la miséricorde infinies de Dieu.

Quant au sacrement de la « communion » si souvent pris comme prétexte pour maintenir nos divisions, ne devient-il pas, en raison de notre refus, le lieu et le signe confirmés de cette division ? Qui serait assez naïf parmi les ministres qui sont plus particulièrement chargés de manifester son sens, pour croire qu'ils jouent en personne un rôle majeur et efficace quand on appelle l'Esprit Saint sur le pain et le vin ? A l'inverse, en dehors de toute communauté, la présence solitaire du ministre, même s'il prononce les bonnes paroles, suffit-elle à « transformer » le pain et le vin ? Cette croyance n'est-elle pas responsable de ce qui fait que l'on perd facilement le sens principal de la « communauté » dans la « communion » ? C'est au cours d'un repas, avec ses disciples réunis que Jésus Christ, le soir de sa Passion, a accompli les gestes qu'il invite à refaire « en mémoire de lui ». Quand les disciples d'Emmaüs le rencontrent, c'est encore un contexte de repas alors qu'ils sont au moins deux, qui leur permet de reconnaître le Christ, et les engage à retourner sans délai à Jérusalem témoigner auprès de la communauté. La confiance dans un pouvoir en quelque sorte magique de l'hostie, consacrée ailleurs et autrement par le prêtre, n'induit-elle pas souvent une perte du sens véritable de ce signe donné par Jésus qui nous permet de « discerner le Corps »⁵⁴.

Les onctions d'huile, l'imposition des mains qui servent aussi à marquer les diverses manifestations de Dieu auprès des fidèles rassemblés ont toujours en commun la présence requise d'une communauté priante – que ce soit au baptême, à la confirmation, dans l'« ordination » pour l'accès aux ministères, dans le sacrement des malades : celui-là même que l'Église catholique encourage de plus en plus à recevoir au sein de la communauté ecclésiale assemblée ; si le malade non transportable et trop proche de la mort ne peut rejoindre une communauté, une communauté peut toujours se constituer auprès de lui avec quelques proches, quelques « frères et sœurs » rassemblés qui rappellent, par leur présence, des significations là encore essentielles.

C'est bien l'Esprit qui est appelé sur les dons (pain, vin, huile...) - ces dons qui ont été préparés avec plus ou moins d'amour (car nous sommes faibles face à Dieu) par les chrétiens réunis ; c'est toujours l'Esprit qui nous *certifie* que Dieu est présent – ce que le Christ affirmait comme Matthieu le rapporte : « Et moi je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde », (Mt 28, 20) et notre insuffisance

51 C'est elle, déjà acquise (Dieu n'abandonne jamais le pécheur), qui permet au pénitent d'avouer son péché et de recevoir la grâce du pardon. ▲

52 Notons cependant les grandes évolutions des règles et du rituel publié depuis le Concile Vatican II : le rituel s'est ouvert à de nombreux aspects ignorés dans l'ancien rituel. Mais qui en lit les « Orientations doctrinales et pastorales » qui sont placées en introduction à l'ouvrage sous le titre « Vivre et célébrer la réconciliation », (18 pages) et les commentaires qui accompagnent la présentation des formes possibles et leurs significations? ▲

53 Les exemples du pardon donné par Jésus dans les Évangiles sont pourtant multiples et devraient nous faire réfléchir à deux fois avant de rejeter un rituel différent du nôtre propre ! On pense particulièrement à la scène avec le paralytique (Lc 5, 17-26), ou avec la femme adultère (Jn 8, 3-11). ▲

54 *Discerner le corps du Christ. Communion eucharistique, et communion ecclésiale*, Comité mixte catholique luthéro-réformé en France, Bayard, Cerf, Fleurus-Mame, 2000, 183 p. ▲

d'amour est aussi pardonnée quand l'habitude nous fait accomplir les gestes requis plus dans le souci de chaque « rubrique » que dans l'amour, si mal vécu quand on a écarté celui qui venait vivre la communion, et qui, humblement, sollicitait le « droit » de se joindre à nous : c'est ce que nous faisons quand nous prétendons ne réserver l'accès au repas qu'à ceux que nous jugeons « conformes » et à le refuser par exemple, dans une église catholique, à ces protestants qui se sont déclarés tels par honnêteté. Combien d'évêques répètent-ils inlassablement que le partage n'est pas pour aujourd'hui, qu'il convient d'attendre... Attendre quoi ? Ce moment de réconciliation entre nos Églises séparées que seul l'homme retarde pour des raisons théologiques ou disciplinaires, construites par l'histoire précisément, alors que l'amour de Dieu, qui ignore les obstacles que nous voulons dresser, vient tout emporter par son souffle... Certes, comme avec Élie la brise légère ne se voit pas, mais Dieu est là, même s'il ne se montre que de dos.

Il ne s'agit pas tant ici de proposer un « modèle » pour vivre l'unité, que de poser des gestes *prophétiques*. Même si cette unité ne se vit encore qu'en petits groupes et dans la discrétion, la joie n'en est pas moins grande ! Dieu nous appelle toujours à la discrétion sur Lui : ne pas l'afficher, ne pas faire de notre foi, qui se vit dans le silence de la rencontre intime, une *démonstration*. Après tout, nous savons si peu et si mal **qui est Dieu en lui-même** ! Tout au plus savons-nous un peu **ce qu'Il s'est fait pour nous**. Quelle grave prétention serait-ce de vouloir « convertir » **notre** frère à **notre** Dieu ! Quand nous accompagnons un instant un proche, il s'agit simplement de l'inviter à retrouver la vie, à être intégralement **lui-même**, comme Jésus agit avec le lépreux en Mc 1, 40-45. Celui-ci pourtant enfonce la demande de discrétion de Jésus, et proclame sa guérison à tort et à travers, au point que Jésus ne peut plus entrer ouvertement dans une ville. Pas grave ! Jésus se contente, quand il le faut, des lieux déserts ! Nous l'y suivons ensemble, et c'est en plénitude, que nous recevons le signe de son amour.

Remerciements

Je tiens à remercier ici très chaleureusement tous ceux qui ont bien voulu m'aider dans les relectures de ce long texte, avec des conseils aussi bien sur la forme que sur le fond. Leur attention, leur souci de la perfection ont été tout à fait décisifs. Certains – et ce sont quelquefois les mêmes – ont pu me conseiller et intervenir dans la mise en page et à propos des aspects les plus techniques nécessités par une publication sur le web. Je ne puis les nommer tous, et je sais que leur générosité et leur attention gratuite (le plus beau cadeau) en souffriraient. Mais ils sauront se reconnaître et comprendront ainsi à quel point je reste sensible à l'amitié qu'ils m'ont ainsi manifestée. Je suis toutefois seule responsable des imperfections encore trop nombreuses qui demeurent dans cet article.

Marie-Christine Hazaël-Massieux